Liège

participez !

Projet de Ville
2007-2015

Liège
Une ville, un esprit.

Table des matières

3 Pourquoi réactualiser le Projet de Ville ?

4 Où en sommes-nous ?

8 Où voulons-nous aller ?

9 Une Ville sûre

11 Une Ville propre, verte, belle et respectueuse de l'environnement

14 Une Ville où l'on se déplace aisément

17 Une Ville économique, touristique et commerciale

20 Une Ville jeune et sportive

21 ***Le formulaire***

26 Une Ville culturelle

29 Une Ville où l'on trouve des logements décents et accessibles pour tous

32 Une Ville offrant un service public de qualité

34 Une Ville solidaire

36 Une Ville proche des seniors et des personnes âgées

38 Une Ville internationale et interculturelle

40 Une Ville universitaire et d'enseignement

42 Les grands projets

Depuis janvier 2007, les responsables politiques et administratifs liégeois travaillent à la réactualisation du Projet de Ville.
Pour chacun des douze thèmes repris dans cette brochure, les objectifs à moyen terme et les plans d'actions ont été évalués, travaillés et discutés avec les représentants des quatre partis démocratiques au Conseil Communal, les forces vives et les acteurs engagés de notre Cité.

Cette brochure est la synthèse de ce travail.
Au travers de 12 thèmes, 59 objectifs et 103 actions ou projets concrets vous sont proposés.

A vous de formuler des choix, à vous de participer à l'avenir de votre Ville !

Comment ?

Deux possibilités existent pour exprimer vos priorités et suggestions :
- soit en envoyant gratuitement le formulaire se trouvant au milieu de cette brochure ;
- soit en utilisant le formulaire électronique sur le site Internet : www.liege.be/projetdeville

Quand ?

Du 1er octobre au 9 novembre 2007.

Quelle sera la suite ?

Les avis et les propositions seront analysés par le Collège Communal. Ils serviront à amender les documents existants.

Le Conseil Communal sera saisi des modifications à apporter au Projet de Ville et des priorités qui seront établies à partir des avis rendus.

Chaque personne ayant envoyé son formulaire recevra la version définitive du Projet de Ville. Elle sera également disponible sur le site Internet.

Chacun pourra ainsi prendre conscience de ce que les Liégeoises et les Liégeois veulent pour leur avenir et de ce qu'ils vont faire ensemble pour y arriver.
Une évaluation périodique du travail accompli sera réalisée.

Pourquoi réactualiser le Projet de Ville ?

La Ville de Liège possède un Projet de Ville depuis novembre 2003.

Ce document stratégique énonce les principaux objectifs à rencontrer à moyen terme et reprend les actions et les projets concrets à réaliser pour les atteindre. (www.liege.be/projetdeville/2003).

Le Projet de Ville a été conçu avec les forces vives et les citoyens.

De nombreuses Liégeoises et de nombreux Liégeois ont marqué leurs préférences et formulé leurs suggestions lors d'une consultation écrite préalable au premier trimestre 2003.

Depuis lors, les actions prioritaires retenues par le Collège sur base de cette consultation sont mises en œuvre et produisent des résultats.
Nous vous proposons d'en prendre connaissance en pages **4 à 7**.

Quatre ans plus tard, l'équipe communale a été renouvelée et souhaite reprendre l'avis des Liégeoises et des Liégeois à l'aube de décisions importantes pour la Ville et le Pays de Liège dans son ensemble.

Il est donc indispensable de réactualiser le Projet de Ville. Pour penser l'avenir de la Ville à l'horizon 2015. Pour renouveler les choix prioritaires. Pour nous mobiliser toutes et tous dans la même direction.

Participez ! Devenez acteur de votre Cité !

Les Villes qui gagnent sont celles qui prennent leur destin en main en associant étroitement les forces vives et les citoyens à leurs décisions.

C'est ce que nous voulons pour Liège.

Le Collège Communal

Evaluation du Projet de Ville en cours

I. Actions concrètes : où en sommes-nous ?

Pour tenir compte des avis de la population émis lors de la consultation organisée du 10 février au 30 avril 2003, le Collège des Bourgmestre et Echevins avait décidé plusieurs projets, actions et mesures concrets (décrits depuis 2003 sur le site internet de la ville : www.liege.be/projetdeville/2003).

Une évaluation systématique a été réalisée. Une synthèse en est reprise ci-dessous.

1. ***Rendre la police plus visible et plus proche***

Réaliser un folder personnalisé de présentation des inspecteurs de quartier, par commissariat de police

Un folder, reprenant les coordonnées de l'agent de quartier, a été distribué par les commissariats dans les boîtes aux lettres de Liège.

Sécuriser les abords d'école

Une présence policière importante a été organisée aux abords de 70 % des écoles primaires et secondaires. La sécurisation des abords des écoles a également été renforcée par la création de « zones 30 » et l'installation des « grands crayons ».

Renforcer l'utilisation de vélos par les policiers

22 vélos ont été achetés. Ils sont utilisés pour quadriller les endroits difficilement accessibles aux véhicules.

2. ***Lutter contre la toxicomanie et les nuisances***

Renforcer la politique de communication en matière de drogues, développer un observatoire de prévention et de concertation sur les drogues

L'Observatoire liégeois des drogues, projet pilote unique en Belgique, a été créé en 2003 et fonctionne.

Agir sur les nuisances publiques

Une thématique a été ciblée : la lutte contre les tags. Elle s'est matérialisée par l'engagement de 16 agents dédicacés à ce nettoyage spécifique et par le recours à une équipe extérieure.

3. ***Prévenir et réprimer pour plus de propreté***

Sensibiliser pour limiter les déjections canines
Une campagne spécifique aux déjections canines, alliant sensibilisation et répression, a été menée. 48 distributeurs de sacs gratuits de ramassage ont également été acquis et sont actuellement testés en divers endroits du territoire communal.

Rappeler la légalité en matière d'environnement par la pose d'un mobilier urbain didactique
120 panneaux de sensibilisation ont été implantés dans les parcs publics et les plaines de jeux.

Utiliser les technologies modernes pour accentuer prévention et surveillance
Le réseau des caméras de surveillance compte à l'heure actuelle 80 caméras installées. 29 caméras supplémentaires sont en cours d'installation.

4. ***Favoriser les piétons, les cyclistes et les transports en commun***

Communiquer sur le plan piéton et réaliser des aménagements au profit des Personnes à Mobilité Réduite
Une carte didactique, reprenant les temps de parcours entre certains lieux publics pour favoriser la marche à pied, a été réalisée à 125 000 exemplaires et distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de Liège.

330 traversées piétonnes réparties sur 4 itinéraires sont entièrement accessibles pour les personnes à mobilité réduite. De même, des signaux sonores ont été installés en plusieurs carrefours à feux lumineux.

Réaliser et valoriser des itinéraires cyclables
Une carte cyclo-pédestre du territoire communal a été réalisée à 55 000 exemplaires.
400 sens uniques limités ont été installés. Le Ravel a été étendu.
42 km de voirie ont été sécurisés pour les vélos.

Demander la création et l'amélioration de lignes de transports en commun
La ligne 58 a été mise en œuvre vers le Sart Tilman et l'Université. Plusieurs sites propres ont été aménagés (ex. : route du Condroz) et des arrêts ont été améliorés et sécurisés (ex. : Saint-Gilles Avroy).

5. ***Améliorer l'offre de stationnement***

Instaurer des zones riveraines
Près de 1 000 emplacements réservés aux riverains ont été créés.

Négocier une diminution des prix des places dans les parkings
La Ville a négocié un accord entre les exploitants de parking et les commerçants destiné à généraliser les réductions tarifaires offertes aux clients des commerces. Cette action a été renforcée par une action portant sur la délivrance gratuite de tickets de transport des TEC.

Modifier le prix des horodateurs
Le tarif de 10 eurocents pour un stationnement horodateur ne dépassant pas une demi-heure est en vigueur depuis juin 2004.

Etudier la deuxième carte riverain
La délivrance par logement de trois cartes « riverains » au maximum est effective depuis octobre 2004.

Créer deux nouveaux parkings en ouvrage
Les études de faisabilité ont été entamées au niveau de la Ville pour la création de deux nouveaux parkings en ouvrage.

6. ***Reconquérir des clients pour les commerces et des touristes en ville***

Réaliser un plan de promotion commerciale de la Ville
Un spot promotionnel télévisé sur le centre-ville (slogan : « PASS à Liège… son cœur s'anime ! Liège, le plus grand centre commercial de Wallonie ») a été diffusé pendant deux ans sur les télés locales couvrant la province de Liège, le Limbourg belge et le Limbourg néerlandais. Un passeport promotionnel a aussi été distribué.

Valoriser le patrimoine architectural et urbanistique par l'éclairage des monuments et de l'espace public – Plan Lumière
Les illuminations de l'Hôtel de Ville, de la passerelle Saucy, de l'ancienne maison communale de Chênée et de la rue Hors-Château sont réalisées. D'autres monuments suivront.

Implanter des urinoirs publics sur le territoire de la ville.
Cinq sites ont été rénovés et sept nouvelles toilettes publiques ont été implantées.

7. ***Attirer des entreprises et des investisseurs***

Recenser et mettre en valeur les terrains disponibles pour l'activité économique sur le territoire communal – Partenariat Ville et Spi +
Un schéma de développement économique réalisé par l'Université a été adopté par la Ville. Il recense 260 hectares potentiellement disponibles pour l'activité économique.

Créer une « task-force » interservices de simplification administrative au profit des candidats entrepreneurs ou commerçants
Une cellule d'accueil des investisseurs a été créée à la Halle aux viandes pour faciliter la vie de ceux qui investissent.

8. ***Augmenter le nombre de logements décents***

Recréer des logements aux étages inoccupés des commerces – Opération pilote
Une trentaine de logements au-dessus des commerces sont en cours de rénovation dans le cadre de l'opération « Vivre au centre ».

Instaurer une collaboration inter-services « insalubrité »
Une cellule de lutte contre l'insalubrité a été créée.

9. ***Fédérer les acteurs culturels***

Organiser les Etats-généraux de la Culture - Réaliser un plan de promotion culturelle et touristique
Les Etats-généraux de la culture et du tourisme se sont déroulés les 23 avril, 4 juin et 18 juin 2004 et ont rassemblé plus de 250 personnes issues des milieux concernés. La Ville a obtenu la subsidiation du projet Leodium afin de développer une vaste campagne de promotion touristique et culturelle.

10. ***Travailler avec les associations***

Créer une Commission Consultative en matière de jeunesse
Une commission consultative a été créée : la Copejel (Concertation consultative permanente en matière de jeunesse au niveau de la Ville de Liège).

Désigner un interlocuteur pour les associations utilisant des infrastructures communales dont elles ont la charge de l'entretien
Une aide ponctuelle aux associations est désormais disponible au sein du département des travaux.

Créer une commission consultative « Femmes et Ville »
La Commission consultative « Femmes et Ville » a été installée le 16 février 2004.

Poursuivre et amplifier les actions entreprises par l'Espace Liège Seniors en créant un centre de bénévolat
L'Espace Liège Seniors a développé ses activités de promotion du bénévolat.

11. ***Agir dans les quartiers avec la population***

Réaliser les projets de quartier retenus
Depuis 2003, le Collège a adopté et financé 178 projets dans le cadre des « projets de quartier » élaborés sur base participative.

12. ***Rendre le service communal plus proche et plus performant***

Réaliser un répertoire des services communaux offerts par la Ville de Liège
Le répertoire des services communaux, intitulé « Liège en ligne », a été distribué depuis le 17 février 2005 en 50.000 exemplaires.

Accentuer les formations des agents
Un plan triennal de formation du personnel a été réalisé et plus de 20 % du personnel a, depuis mai 2005, suivi une formation en lien avec sa tâche.

Etendre les Mairies de quartier
Les nouvelles Mairies de quartier de Rocourt, Saint-Léonard, Grivegnée, Thier-à-Liège et l'antenne de Jupille sont ouvertes. La Mairie de quartier de Sainte-Marguerite est en voie d'ouverture.

13. ***Réinsérer par l'emploi***

Activer tous les dispositifs de réinsertion
Le CPAS a réinséré plusieurs centaines de personnes par le travail (354 en 2004, 408 en 2005 et 555 en 2006).

Ouvrir une halte-garderie au centre-ville
La halte-garderie s'est ouverte le 6 octobre 2004 dans la galerie Opéra. Les locaux ont dû être fermés pour raisons techniques mais l'accueil d'urgence qu'elle assurait continue au sein d'autres structures communales. Le projet est donc toujours en cours.

14. ***Plus de sport à l'école et d'informations pour les jeunes***

Accentuer la pratique sportive dans l'enseignement communal liégeois
En dehors des cours habituels d'éducation physique, des activités sportives diverses ont été organisées pour des milliers d'élèves ou d'étudiants.

Réaliser 4 répertoires spécialisés à destination des jeunes
Quatre répertoires ont été réalisés et diffusés à 6300 exemplaires (accueil extra-scolaire, clubs sportifs, associations interculturelles, associations de jeunesse et centres de jeunes).

15. ***Penser l'avenir des transports en commun pour Liège et son agglomération***

Réaliser une étude sur un nouveau mode de transport en commun en ville et dans l'agglomération
L'étude va débuter d'ici à la fin 2007.

II. Améliorer les performances de la ville : où en sommes-nous ?

Tous les chiffres se trouvent dans le tableau de bord de la Ville sur www.liege.be/tableaudebord

Depuis plusieurs années, Liège :

- augmente sa population

	2004	2005	2006
Nombre de domiciliés	185.456	185.441	186.805

- accueille plus d'emplois

	2000	2001	2002	2003
Nombre total d'emplois salariés et indépendants exercés sur le territoire de la Ville de Liège	104.698	105.113	104.969	107.392

- crée plus d'entreprises et de logements

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre d'entreprises créées	812	858	864	1.013	1.044	-
Superficie habitable en m²	16.070	26.121	26.317	38.005	32.205	34.933

- accueille plus de touristes

	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de nuitées d'hôtels et autres types d'hébergement	340.280	326.661	327.146	342.333	371.580

- compte plus d'élèves et d'étudiants sur son territoire

Enseignement	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Nbre d'étudiants/élèves fréquentant l'enseignement, tous réseaux (y compris l'Université de Liège), sur le territoire communal	86.962	86.884	86.872	90.194	92.957

- voit la criminalité diminuer

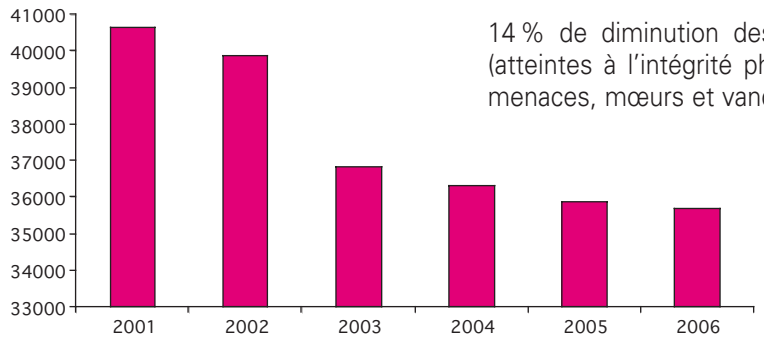

14 % de diminution des faits de criminalité (atteintes à l'intégrité physique et aux biens, menaces, mœurs et vandalisme…)

Mais…

- voit le chômage des Liégeoises et des Liégeois augmenter

	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux de chômage en %	24,4	24,2	25,3	27,7	28,8	29,0

- compte plus de bénéficiaires du revenu du CPAS

	2003	2004	2005	2006
Nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration	5.763	5.712	5.987	6.458

Où voulons-nous aller ?

5 objectifs stratégiques

Sur base de l'évaluation (p. **4 à 7**), la Ville propose que toutes ses politiques, toutes ses réalisations, toutes ses décisions rencontrent au moins un de ces 5 objectifs majeurs et stratégiques pour l'avenir de notre ville :

1er OBJECTIF STRATÉGIQUE : assurer la sécurité d'existence et la qualité de vie pour tous
Par une implication publique et associative forte auprès des citoyens, nous devons offrir à toutes et tous les meilleures conditions personnelles (sécurité d'existence) et matérielles (qualité de vie) pour que chacun puisse s'épanouir pleinement.

2e OBJECTIF STRATÉGIQUE : contribuer à la création d'emplois et d'activités
L'emploi est source de revenu, de lien social et de reconnaissance. Nous devons mettre tout en œuvre pour faciliter l'implantation d'activités créatrices d'emplois durables et de qualité pour toutes et tous sur le territoire communal.

3e OBJECTIF STRATÉGIQUE : faire reculer la pauvreté, les inégalités et les discriminations
L'égalité des citoyens est essentielle dans la mise en œuvre d'un projet collectif. Nous devons être sensibles et vigilants par rapport au traitement différencié dont pourraient souffrir certaines catégories de la population en raison de leur handicap, orientation sexuelle ou religieuse…

4e OBJECTIF STRATÉGIQUE : prendre notre part dans la lutte contre l'effet de serre
Nous devons participer, au niveau local, à cet élan planétaire pour préserver la Terre et faire en sorte que les générations futures puissent y vivre dans de bonnes conditions.

5e OBJECTIF STRATÉGIQUE : augmenter la population
L'augmentation de la population est un facteur qui renforce la mixité sociale, accroît l'influence de Liège et contribue au développement durable par une utilisation parcimonieuse du sol.

Pour les atteindre, il faut mettre en œuvre des priorités et un projet urbain. Des actions, des projets, des mesures sont proposées par la Ville.
Tout ne pourra pas être réalisé à court terme. Il faut prioriser !
Donnez nous votre sentiment, faites vos choix ! Participez à l'avenir de votre Ville !

Une Ville *sûre*

Etat des lieux

Comme les autres villes à profil similaire, Liège n'échappe pas au développement de diverses formes de criminalité.

De même, le sentiment d'insécurité existe, à des degrés divers, dans la population.

Toutes les études sérieuses le démontrent : la criminalité réelle constatée diminue à Liège depuis plusieurs années.

Même si les chiffres sont encourageants, il ne faut pas relâcher l'attention et inlassablement poursuivre la politique globale mise en œuvre qui repose sur trois piliers : répression, prévention et proximité.

Des moyens importants en matériel et en personnel sont consacrés à la sécurité : 1.113 policiers, 14 commissariats de quartier… sans compter tous les dispositifs de prévention.

Pour être efficace, l'action de la Ville et de la Police vis-à-vis de la population doit être relayée par d'autres acteurs (parquets, tribunaux).

Il est indispensable d'éviter le développement de « zones de non-droit » et du sentiment d'impunité.

Objectifs

Dans le cadre d'un plan appelé « Plan zonal de sécurité », les objectifs principaux à rencontrer par la Police et la Ville de Liège sont énoncés en matière de sécurité.

Depuis 2005, la Police et la Ville poursuivent les priorités suivantes :

- Les atteintes à l'environnement (dépôts clandestins d'immondices, déjections canines, bruit, tags, abandon de véhicules sur la voie publique, dégradations, vandalisme).
- Les nuisances liées à la toxicomanie.
- Les atteintes aux biens (vols à main armée, avec violence, à la tire, dans les habitations, de et dans les véhicules).
- La traite des êtres humains (notamment en matière de prostitution).
- Les violences familiales et partenariales, en particulier les violences conjugales.
- L'insécurité routière.
- La sécurisation et le renforcement du lien social dans les quartiers.

Plan d'actions

> **Renforcer la police de proximité :** la Police de Liège est implantée dans les quartiers avec 14 commissariats. Les agents de quartier sont mieux connus des habitants. L'effort doit être poursuivi, notamment en créant des sous-commissariats pour permettre de couvrir des zones plus petites et d'être plus proche des gens là où c'est nécessaire.

> **Assurer une présence policière visible et continue dans certains quartiers :** de manière générale, la Police de Liège est « visible » de la population. Cette visibilité sera renforcée, notamment avec des policiers à vélo en centre-ville. De même, la présence policière sera renforcée la nuit pour dissuader les comportements répréhensibles. Dans certains quartiers où cela s'avère nécessaire, une présence 24h/24 sera assurée.

> **Développer la présence sur le terrain pour plus de prévention :** la Ville est présente sur le terrain avec de nombreuses personnes qui œuvrent au quotidien à la qualité de vie dans les quartiers, près des écoles, sur les plaines de jeux… Stewards, médiateurs, agents de prévention, éducateurs, toutes et tous nous aident à mieux vivre ensemble. Ils verront leur présence accrue et mieux coordonnée.

> **Mettre en œuvre le plan global contre les nuisances liées à la drogue :** il s'agit d'assurer la répression (pour augmenter le nombre d'interpellations de dealers), la prévention (pour inciter les jeunes à choisir un mode de vie favorable à leur santé), la thérapie efficace (pour soigner dès que possible) et la réduction des risques (pour éviter la dégradation des toxicomanes actifs) en tenant compte de l'avis des enseignants, des éducateurs, des parents…
Ce plan, élaboré depuis plusieurs années, nécessite un soutien financier de la part du Gouvernement fédéral pour aboutir à une maîtrise et, à terme, une diminution de la toxicomanie.

> **Lutter contre les incivilités :** la population voit parfois son existence empoisonnée par des petits délits (tags, tapage nocturne et diurne, dépôts de déchets clandestins, crottes de chiens dans les parcs et sur les trottoirs…). Ces incivilités seront mieux prises en compte par les agents de police et de prévention afin d'en diminuer l'impact et feront l'objet d'un suivi systématique en concertation avec les autorités judiciaires

> **Lutter contre les immeubles insalubres et les « marchands de sommeil » :** certains n'hésitent pas à profiter de la situation précaire d'autrui en louant des logements indécents à des prix élevés. La lutte contre les logements insalubres et l'identification des propriétaires peu scrupuleux appelés « marchands de sommeil » permettra, à terme, d'éradiquer ces pratiques malsaines sur le territoire communal et d'améliorer la vie dans certains quartiers. Les victimes de ces agissements seront encadrés et aidés à se reloger.

> **Renforcer la présence policière auprès des écoles :** depuis 2003, la police, renforcée récemment par des agents de prévention, a fait de la présence des agents de quartier auprès des écoles une priorité. Sur base de l'expérience et en fonction des demandes, la police renforcera son action.

> **Améliorer l'accueil du public et des victimes :** les efforts entrepris pour mieux accueillir et être plus disponibles pour la population seront poursuivis, que ce soit en terme de modernisation des infrastructures d'accueil ou de formation des agents affectés à l'accueil.

> **Identifier et aménager les lieux insécurisants avec la population :** les habitants des quartiers, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes âgées, connaissent bien leur cadre de vie. De ce fait, encadrés par les agents de la Ville, ils peuvent identifier avec justesse les lieux insécurisants et ainsi permettre des aménagements de l'espace public profitables à tous. Cette démarche, parfois appelée « marche exploratoire », permettra de renforcer le sentiment de sécurité par des investissements de proximité.

Une Ville *propre, verte, belle et respectueuse de l'environnement*

Etat des lieux

L'amélioration de l'environnement dans lequel les Liégeoises et les Liégeois vivent est essentielle pour plusieurs raisons :

- d'abord pour les habitants : une vie collective harmonieuse incitant au respect entre les individus, passe par une qualité et une convivialité accrue du cadre de vie ;
- ensuite pour l'image et le développement de Liège en tant que métropole : on ne peut pas imaginer attirer de nouveaux habitants, de nouvelles activités ou des touristes en masse dans un environnement dégradé.

C'est la raison pour laquelle un investissement massif (engagement de personnel, aménagement des horaires, réorganisation du jour de collecte, nouveaux matériels, brigade anti-tags) a été réalisé au profit de la propreté.

Même s'il reste du travail, chacun peut se rendre compte, chaque jour, de l'amélioration de la situation.

Par ailleurs, de nombreux aménagements rendent la ville plus conviviale (ex. : les Coteaux de la Citadelle) et mieux mise en valeur (ex. : le plan Lumière, qui illumine nos plus beaux bâtiments). De même, les rénovations du patrimoine sont nombreuses (Saint-Barthélemy, Saint-Martin, Maison Curtius…).

Cependant, certains quartiers doivent encore faire face à des dégradations importantes du cadre de vie et à certaines formes de nuisance (bruit…) portant préjudice à la qualité de vie.

Objectifs

D'ici à 2015, il faut continuer les efforts entrepris et atteindre plusieurs objectifs précis pour que Liège soit considérée comme une ville à haute qualité environnementale :

- Poursuivre l'amélioration de la propreté publique par une réduction des nuisances et incivilités en misant sur le renforcement des services et la coordination de l'ensemble des intervenants, y compris la Police.
- Mettre en valeur, pérenniser et développer le capital d'espaces verts et naturels du territoire communal.
- Tendre vers une meilleure qualité du cadre de vie par la mise en œuvre d'une démarche générale d'urbanisme durable.
- Améliorer la maîtrise de l'énergie au niveau urbain.
- Réduire les impacts environnementaux, les pollutions et les pressions sur les écosystèmes.

Plan d'actions

> **Sensibiliser au respect en matière de propreté :** l'état de la propreté de la ville s'améliore. L'effort doit cependant être permanent pour générer des résultats dans la continuité. La sensibilisation générale et spécifique à certaines populations (écoles, nouveaux habitants, koteurs…) sera renforcée pour inciter chacun à respecter le tri sélectif, les jours de collecte, l'interdiction des dépôts clandestins… De même, la population continuera à être impliquée dans des actions telles que la « Semaine de la Propreté ».

> **Aider les citoyens à se débarrasser de leurs déchets :** de nouveaux services et de nouveaux types d'infrastructures de proximité seront étudiés et proposés pour permettre aux citoyens de se débarrasser plus facilement de leurs déchets, dans le respect accru de la qualité du cadre de vie et de l'environnement. Sont visés : de nouveaux parcs à conteneurs urbains, des bulles à verre enterrées, des conteneurs enterrés pour déchets ménagers, des poubelles publiques pour site classé, des services de collecte mobiles ou de proximité…

> **Réprimer les infractions liées au cadre de vie :** que cela soit par des sanctions administratives ou en concertation avec les autorités judiciaires, les infractions liées au cadre de vie (tags, dépôts clandestins, feux de jardins…) constitueront une priorité pour la Ville, la police et les autres intervenants (voir chapitre « une ville sûre », p. **10**).

> **Créer de nouveaux espaces verts :** par la mise en valeur du paysage ou par la création de parcs et places arborées, les espaces verts seront développés, en particulier au sein des quartiers densément urbanisés.

> **Soutenir les propriétaires de bâtiments dans la rénovation et le ravalement des façades et l'amélioration des performances de leur logement :** la Ville suscitera l'envie d'investir dans l'esthétique et la qualité des logements et aidera les citoyens dans leurs démarches par tous les moyens en sa possession : en diffusant conseils et informations quant aux techniques et aux aides financières accessibles, en octroyant des primes communales spécifiques, en poursuivant le Prix annuel d'Urbanisme, en activant au mieux les mécanismes d'aides au public précarisé.

> **Développer l'art public, valoriser les statues et monuments, et protéger et illuminer le patrimoine :** Liège est riche de son patrimoine immobilier : les immeubles classés remarquables, les monuments témoins de l'histoire, les statues d'artistes ou le petit patrimoine populaire. La Ville continuera son investissement en faveur de ces témoins de la vie liégeoise qui font notre fierté et constituent un attrait certain pour les visiteurs. En particulier, l'illumination de nos édifices les plus remarquables sera poursuivie.

> **Soutenir les projets urbanistiques et les constructions d'immeubles à haute performance énergétique :** pour toute nouvelle construction publique ou privée, il faut s'assurer du respect des normes les plus exigeantes en matière énergétique, tout en ne pénalisant pas celui qui investit en Ville et en veillant à ne pas reporter l'intégralité de la charge financière de cette prise en compte sur les locataires ou propriétaires ultérieurs. Des mécanismes devront être mis sur pied avec les autres niveaux de pouvoir.

> **Sensibiliser le grand public et l'administration à la nécessité de maîtriser la consommation d'énergie :** l'adaptation de nos comportements aux exigences du développement durable nécessite une prise de conscience généralisée. La Ville participera à cet élan par une sensibilisation de tous les publics, en particulier les jeunes et les plus démunis. De même, la Ville sensibilisera et formera ses agents à cette importante matière.

> **Réduire les nuisances liées au bruit et participer à l'amélioration de la qualité de l'air :** un environnement de qualité se mesure aussi à la quiétude et à la qualité de l'air que l'on respire. Même si la localisation de certaines industries ou activités liées au statut de métropole génère certaines nuisances en la matière, la Ville mettra tout en œuvre pour les réduire par des actions spécifiques.

Une Ville où l'on se déplace aisément

Etat des lieux

Se déplacer est essentiel à la vie démocratique : aller à l'école, travailler, se cultiver, faire ses courses, toutes ces activités nécessitent de se rendre d'un endroit à un autre.

Sur base du plan communal de mobilité adopté en 2004, la Ville planifie ses actions en matière de mobilité pour permettre à tous les modes de transports (à pied, à vélo, en voiture ou en bus…) de coexister harmonieusement sur la voie publique.

Plusieurs sites ont été aménagés pour que la circulation des bus soit plus fluide (Val Benoît, Hors-Château, Théâtre de Verdure…).

Une place a été faite au vélo par la généralisation des SUL (Sens Unique Limité), par le biais des formations « Vélo » dans les écoles primaires et par l'aménagement de quarante kilomètres d'itinéraires cyclables sécurisés.

Les piétons sont systématiquement pris en compte dans tous les aménagements (arrêts de bus aménagés, itinéraires sécurisés pour les personnes à mobilité réduite, trottoirs élargis…).

L'accessibilité automobile locale et la sécurité de tous les usagers ont été renforcées (quai Mativa, rue Saint-Gilles, rue Léopold, boulevard de la Sauvenière, route du Condroz…).

Les riverains bénéficient de places de stationnement réservées, les abords des écoles sont progressivement sécurisés et quatre stations de voitures partagées fonctionnent.

Les indicateurs le démontrent : la mobilité est en constante progression. La population se déplace plus souvent, plus loin et si possible plus vite.

La fréquentation des bus augmente, le trafic et le nombre de véhicules est en progression et les cyclistes réguliers croissent.

La mobilité doit être, plus que jamais, planifiée pour, à la fois, permettre à chacun d'utiliser aisément le mode de transport de son choix et orienter la population vers ceux qui sont plus appropriés pour assurer un développement urbain durable.

Objectifs

D'ici à 2015, la Ville poursuivra plusieurs objectifs précis en matière de mobilité :

- Accroître la sécurité : participer à l'objectif de réduction de 50 % des accidents corporels de la route.
- Maîtriser la pression du trafic automobile, en lui donnant des alternatives crédibles pour améliorer la qualité de vie.
- Faire de la place pour tous, en favorisant la complémentarité des différents modes de transport :
  - permettre aux personnes à mobilité réduite de rejoindre facilement l'hyper centre, d'y déambuler et d'accéder à la plupart des bâtiments publics ;
  - favoriser l'usage du vélo afin qu'il soit utilisé par 10 % des usagers dans l'hyper centre ;
  - réaliser 130 km de nouveaux itinéraires cyclables.
- Renforcer l'attractivité de la ville par une politique de stationnement adaptée :
  - assurer une meilleure rotation des véhicules sur les emplacements dans les rues commerçantes ou à proximité ;
  - réduire à une part négligeable le stationnement illicite particulièrement gênant pour les autres usagers.

Plan d'actions

> **Réduire la vitesse moyenne des véhicules motorisés par une signalisation et des aménagements adéquats :** la vitesse excessive est dangereuse et source de nuisances. Pour ces raisons, la Ville poursuivra ses aménagements en vue de canaliser la vitesse, en donnant la priorité aux endroits les plus fréquentés et les plus « accidentogènes », avec une attention particulière aux abords et sur le chemin des écoles.

> **Repenser le stationnement :** pour faire face au nombre croissant de véhicules, améliorer la qualité de vie et conserver le rôle attractif du centre-ville, la politique de stationnement sera repensée. Elle privilégiera les résidents, les clients des commerces et des PME et les usagers des services collectifs ou privés (fournisseurs, parents d'élèves...). Elle s'appuiera sur la réalisation de deux parkings-relais pour le stationnement longue durée afin de libérer le centre et les quartiers et encouragera une bonne rotation des places dans l'hypercentre. Le stationnement illicite sera systématiquement poursuivi.

> **Développer des transports publics performants dans tous les quartiers de la ville :** en concertation avec le TEC, la Ville veillera à ce que tous les quartiers du territoire communal soient correctement desservis en terme de bus.
De même, elle sollicitera le TEC pour augmenter l'offre des bus aux heures de pointe.
Pour favoriser la fluidité du trafic et le confort des utilisateurs des bus, la Ville soutiendra les investissements visant à créer des sites propres et des arrêts accessibles à tous.

> **Etudier le développement d'un nouveau mode de transport pour la ville et l'agglomération :** que ce soit le tram, le train-tram ou un autre procédé, il faut maintenant passer à du concret. La Ville propose de rassembler tous les acteurs et d'étudier ensemble les conditions pour réussir l'implantation d'un nouveau mode de transport moderne, fédérateur, non-polluant, plus confortable et plus rapide. Il constituera un des fers de lance du développement de la région liégeoise.

> **Soutenir les piétons et les personnes à mobilité réduite :** nous sommes tous piétons. En ville, c'est un moyen commode de se déplacer. La Ville rendra systématiquement les trottoirs accessibles à toutes et tous et élargira l'espace réservé aux piétons. Deux catégories d'usagers seront privilégiés : les enfants et les personnes à mobilité réduite. Les abords des écoles seront aménagés et les itinéraires pour les personnes à mobilité réduite seront poursuivis.

> **Investir en faveur des cyclistes :** grâce à l'action de la Ville et des associations, le vélo commence à s'imposer comme mode de transport à part entière. La Ville, entre autres, intensifiera ses investissements pour supprimer les « points noirs » du réseau existant, poursuivra la réalisation d'itinéraires balisés et développera le stationnement adapté pour les vélos. Des opérations de sensibilisation « grand public » seront menées pour souligner les bienfaits de la pratique du vélo et inciter à son utilisation.

> **Améliorer la quiétude des riverains en orientant le trafic sur les axes principaux :** les zones résidentielles seront protégées au maximum du trafic de transit. Des plans de mobilité de quartiers pourront être réalisés en concertation avec les habitants et les commerçants.

> **Agir sur les comportements et sensibiliser le grand public :** la mobilité, c'est aussi une affaire d'habitude. La ville s'engagera dans une politique de communication à l'égard de tous les types de population pour inciter à modifier les comportements et pour promouvoir des solutions innovantes (plans d'entreprise, voitures partagées...).

Une Ville *économique, touristique et commerciale*

Etat des lieux

Le développement de l'activité économique est primordial pour la ville, ses habitants et plus largement l'ensemble de l'agglomération liégeoise à plusieurs titres.

Au-delà de constituer une source de revenus par les emplois qu'elle génère, l'activité économique est un moyen d'assurer la notoriété de la ville et est intimement liée au statut d'une métropole.

La Ville dispose désormais d'un schéma de développement économique et d'une cellule d'accueil des investisseurs.

L'objectif est d'utiliser toutes les parcelles de terrain potentiellement disponibles sur le territoire communal pour y installer, de manière harmonieuse, des activités économiques porteuses d'avenir et d'emplois.

Ce travail s'effectue en partenariat avec tous les acteurs intervenant dans ce domaine.

La Ville présente cependant la particularité de pouvoir développer deux types d'activités économique liées à son statut central : le commerce et le tourisme.

La Ville de Liège recense actuellement 6.000 magasins de toutes tailles dont 3.000 dans l'hypercentre. Elle exerce encore un pouvoir d'attraction sur une zone qui dépasse largement les frontières communales.
Cependant, certains espaces commerciaux rencontrent des difficultés.

C'est la raison pour laquelle la convivialité a été remise au cœur du développement commercial, notamment avec l'appui de la gestion centre ville et des stewards ou encore à travers diverses manifestations et événements qui rythment les saisons (la Foire d'octobre, la Cité de Noël, le Village Gaulois…).

Par ailleurs, les grands projets (voir p. **42**) que la Ville développe ont aussi pour objectifs d'augmenter et de renouveler la clientèle.

En ce qui concerne le tourisme urbain, il est un des moyens de reconvertir des villes qui font face au déclin de l'industrie traditionnelle.

Des moyens importants ont déjà été consacrés à la diversification de l'offre touristique (création de l'Archéoforum et de l'Auberge de Jeunesse, rénovation du patrimoine majeur, du Palais des Congrès, modernisation du Port des yachts, aménagement des promenades sur les Coteaux de la Citadelle, réalisation d'une signalisation pédestre de qualité).

En tout état de cause, en lien étroit avec la culture, il s'agit d'un domaine prioritaire pour le développement de la ville.

Objectifs

D'ici 2015, la ville poursuivra systématiquement plusieurs objectifs clairs et mesurables pour développer l'économie, le commerce et le tourisme au profit de l'emploi :

Economie
- Augmenter le nombre d'entreprises.
- Augmenter et diversifier l'offre d'emplois.

Tourisme
- Augmenter le nombre de touristes passant une nuitée à Liège.
- Augmenter le nombre de touristes visitant une de nos attractions.
- Augmenter le nombre de touristes participant à une manifestation (événement, salon, congrès…).
- Augmenter le nombre de touristes d'un jour.

Commerce
- Augmenter la fréquentation commerciale.
- Diminuer le nombre de cellules commerciales vides et étoffer l'offre commerciale du centre-ville en la diversifiant.

Plan d'actions

> **Inciter les investisseurs à occuper les espaces vides et les friches disponibles pour l'activité économique :** la Ville s'est dotée d'un schéma de développement économique pour attirer des activités porteuses dans des secteurs précis (média, audiovisuel, communication, agroalimentaire, construction...). Avec les autres acteurs compétents, elle intensifiera à l'avenir sa promotion tant en Belgique qu'à l'étranger, pour créer de l'emploi. Par ailleurs, avec la SPI+, la Ville augmentera le nombre de parcs accueillant des activités économiques et industrielles compatibles avec l'habitat. L'objectif est bien de faire de Liège un pôle important de services.

> **Faire connaître les réussites économiques et industrielles :** Liège regorge de talents (artisans, entrepreneurs, commerçants…) qui développent des activités reconnues – parfois – dans le monde entier. La Ville veillera à mettre en évidence les Liégeoises et les Liégeois qui « réussissent » afin de montrer l'exemple et d'encourager ceux qui veulent entreprendre.

> **Créer un centre d'accueil touristique unique à Liège :** afin de rendre plus visible et plus efficace l'accueil des touristes, la Ville soutiendra la fusion de l'office du tourisme et de la maison du tourisme dans un lieu central de la Cité.

> **Développer les différentes formes d'hébergement** (hôtels, camping, chambres d'hôtes...) : la Ville soutiendra une diversification de l'offre touristique d'hébergement : il est nécessaire d'avoir des hôtels de toutes les catégories et de développer le réseau des chambres d'hôtes.

> **Promouvoir Liège et sa région comme destination touristique à part entière :** dès 2009, le Grand Curtius terminé, la gare TGV en service, un hôtel cinq étoiles ouvert, Liège présentera une offre touristique très riche et très variée. La Ville, avec ses partenaires dont la Province, intensifiera sa promotion auprès de tous les relais et de tous les publics susceptibles de venir chez nous pour un ou plusieurs jours. Pour cela, nous nous appuierons sur les richesses de toute la région liégeoise. La refonte du site internet de la Ville assurera la promotion maximale de nos atouts, en particulier culturels, auprès du public étranger et en plusieurs langues.

> **Revoir les heures d'ouverture des commerces :** la Ville étudiera la possibilité d'être reconnue comme centre touristique pour permettre l'ouverture des commerces qui le souhaitent le dimanche afin de profiter de l'afflux des visiteurs sur la Batte.

> **Soutenir les commerces d'indépendants et de proximité :** ces commerces font l'âme d'une ville. Ils seront soutenus en terme de promotion et d'animation dans les quartiers par l'organisation de marchés, brocantes...

> **Promouvoir l'image de la ville par un calendrier coordonné d'événements :** les villes se distinguent par le type d'activités que l'on peut y pratiquer et par les divers événements (Foire, Festivals, Cité de Noël...) auxquels on peut participer. La Ville coordonnera les événements et les activités tout au long de l'année pour en faire un outil majeur d'attractivité.

> **Améliorer l'accessibilité du centre-ville :** le chapitre « une ville où l'on se déplace aisément » (p. **14**) évoque le recours à des parkings-relais, notamment pour le stationnement long lors de grosse affluence. La Ville entend aussi inciter et faciliter l'accès aux parkings en ouvrage par une signalisation plus dynamique.

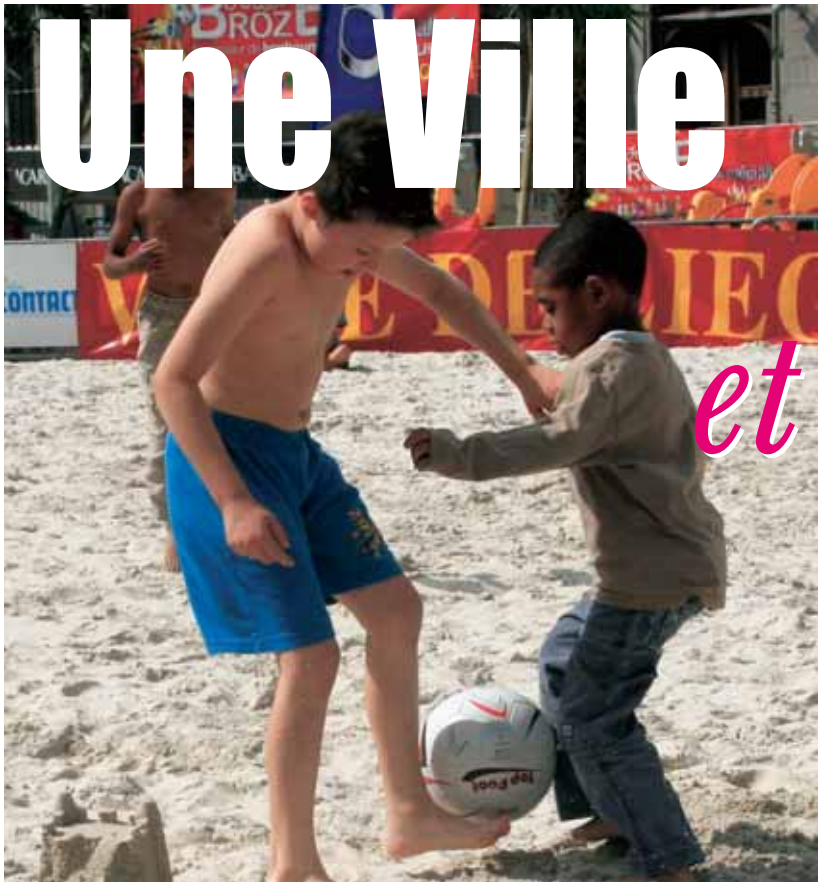

Une Ville *jeune et sportive*

Etat des lieux

Les jeunes font partie intégrante de la vie liégeoise.

A côté des missions essentielles en terme d'enseignement, la Ville investit depuis plusieurs années dans une politique de jeunesse adaptée à tous les âges, en partenariat avec le monde associatif.

Des programmes d'action dans le domaine social, culturel et sportif sont conçus ou soutenus.
Animer le conseil communal des enfants, organiser des stages pendant les vacances, soutenir financièrement et techniquement les organisations, prêter du matériel aux associations, permettre aux jeunes d'assister aux rencontres du Standard ou de Liège Basket, soutenir et développer le festival Electro Rock les Ardentes en veillant à son accessibilité… les formes d'intervention sont multiples.

Le foisonnement d'initiatives ne doit pas cacher l'objectif poursuivi : développer chez les jeunes la capacité de percevoir et d'analyser les réalités afin de devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.
Ce travail de formation des citoyens de demain doit requérir toute notre attention.

Objectifs

Avec le monde associatif, la Ville entend concentrer ses politiques en matière de jeunesse et de sport dans trois directions prioritaires :

- Promouvoir la citoyenneté responsable.
- Accroître la participation des jeunes de toutes conditions à la vie sociale.
- Renforcer le respect mutuel et redonner le goût de l'effort.

Projet de Ville
2007-2015

Le Projet de Ville évoque 12 thèmes.
Pour chaque thème, un « plan d'actions » énumère des propositions.
Quelles sont les actions prioritaires pour vous ?

THÈME 1 : ■ *Une Ville sûre*

Pour moi, les actions prioritaires sont (Cochez 3 actions au maximum par thème ! Voir p. **9**) **:**

- ❏ Renforcer la police de proximité
- ❏ Assurer une présence policière visible et continue dans certains quartiers
- ❏ Développer la présence sur le terrain pour plus de prévention
- ❏ Mettre en œuvre le plan global contre les nuisances liées à la toxicomanie
- ❏ Lutter contre les incivilités
- ❏ Lutter contre les immeubles insalubres et les « marchands de sommeil »
- ❏ Améliorer l'accueil du public et des victimes
- ❏ Renforcer la présence policière auprès des écoles
- ❏ Identifier et aménager les lieux insécurisants avec la population

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

THÈME 2 : ■ *Une Ville propre, verte, belle et respectueuse de l'environnement*

Pour moi, les actions prioritaires sont (Cochez 3 actions au maximum par thème ! Voir p. **11**) **:**

- ❏ Sensibiliser au respect en matière de propreté
- ❏ Aider les citoyens à se débarrasser de leurs déchets
- ❏ Réprimer les infractions liées au cadre de vie
- ❏ Créer de nouveaux espaces verts
- ❏ Soutenir les propriétaires de bâtiments dans la rénovation et le ravalement des façades
- ❏ Développer l'art public, valoriser les statues et monuments, et protéger et illuminer le patrimoine
- ❏ Soutenir les projets urbanistiques et les constructions d'immeubles à haute performance énergétique
- ❏ Sensibiliser le grand public et l'administration à la nécessité de maîtriser la consommation d'énergie
- ❏ Réduire les nuisances liées au bruit et participer à l'amélioration de la qualité de l'air

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

THÈME 3 : ■ *Une Ville où l'on se déplace aisément*

Pour moi, les actions prioritaires sont (Cochez 3 actions au maximum par thème ! Voir p. **14**) **:**

- ❏ Réduire la vitesse moyenne des véhicules motorisés par une signalisation et des aménagements adéquats
- ❏ Développer des transports publics performants dans tous les quartiers de la ville
- ❏ Etudier le développement d'un nouveau mode de transport pour la ville et l'agglomération (tram…)
- ❏ Soutenir les piétons et les personnes à mobilité réduite
- ❏ Repenser le stationnement
- ❏ Améliorer la quiétude des riverains en orientant le trafic sur les axes principaux
- ❏ Agir sur les comportements et sensibiliser le grand public
- ❏ Investir en faveur des cyclistes

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

Collez ici.

THÈME 4 : ■ *Une Ville économique, touristique et commerciale*

Pour moi, les actions prioritaires sont (Cochez 3 actions au maximum par thème ! Voir p. **17**) **:**

❏ Inciter les investisseurs à occuper les espaces vides et les friches disponibles pour l'activité économique

❏ Faire connaître les réussites économiques et industrielles

❏ Créer un centre d'accueil touristique unique à Liège

❏ Promouvoir Liège et sa région comme destination touristique à part entière

❏ Développer les différentes formes d'hébergement

❏ Revoir les heures d'ouverture des commerces

❏ Soutenir les commerces d'indépendants et de proximité

❏ Améliorer l'accessibilité du centre-ville

❏ Promouvoir l'image de la Ville par un calendrier coordonné d'événements

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

THÈME 5 : ■ *Une Ville jeune et sportive*

Pour moi, les actions prioritaires sont (Cochez 3 actions au maximum par thème ! Voir p. **20**) **:**

❏ Renforcer le dialogue entre la Ville et les associations sportives et de jeunesse

❏ Elaborer un calendrier d'activités sportives diversifiées et accessibles à tous tout au long de l'année

❏ Créer et rénover les maisons de jeunes dans les quartiers

❏ Favoriser l'accès gratuit à Internet pour les jeunes

❏ Améliorer, recenser et diversifier les infrastructures sportives

❏ Stimuler la pratique sportive à l'école

❏ Diffuser une information complète aux jeunes

❏ Intensifier les échanges et la mobilité des jeunes

❏ Accueillir des manifestations sportives de haut niveau

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

THÈME 6 : ■ *Une Ville culturelle*

Pour moi, les actions prioritaires sont (Cochez 3 actions au maximum par thème ! Voir p. **26**) **:**

❏ Construire des synergies entre les acteurs culturels liégeois

❏ Augmenter l'attractivité des musées communaux liégeois

❏ Rendre gratuit l'accès des musées communaux aux Liégeois une fois par mois

❏ Mettre en réseau les musées liégeois

❏ Favoriser la création artistique contemporaine

❏ Développer les infrastructures culturelles dans les quartiers

❏ Créer un passeport culturel et un « pass » combiné transport

❏ Rapprocher culture, enseignement, tourisme et international

❏ Mettre en valeur nos artistes et nos institutions

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

THÈME 7 : ■ *Une Ville où l'on trouve des logements décents et accessibles pour tous*

Pour moi, les actions prioritaires sont (Cochez 3 actions au maximum par thème ! Voir p. **29**) **:**

❏ Lutter contre les logements insalubres et les « marchands de sommeil »

❏ Lutter contre l'inoccupation et l'abandon des immeubles

❏ Inciter à la création de logements aux étages inoccupés des commerces

❏ Poursuivre la rénovation, la création et la diversification des logements publics

❏ Limiter la division des immeubles en petits logements

❏ Créer de nouveaux lotissements

❏ Développer les partenariats « public-privé »

❏ Intervenir prioritairement dans les quartiers dégradés

❏ Mieux informer sur les primes et les incitants

❏ Coordonner les acteurs du logement

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

THÈME 8 : ■ *Une Ville offrant un service public de qualité*

Pour moi, les actions prioritaires sont (Cochez 3 actions au maximum par thème ! Voir p. **32**) **:**

- ❏ Simplifier les démarches administratives
- ❏ Améliorer l'accueil
- ❏ Former les agents de manière permanente
- ❏ Impliquer la population
- ❏ Mieux communiquer
- ❏ Centraliser la gestion des plaintes
- ❏ Poursuivre la décentralisation des services communaux

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

THÈME 9 : ■ *Une Ville solidaire*

Pour moi, les actions prioritaires sont (Cochez 3 actions au maximum par thème ! Voir p. **34**) **:**

- ❏ Créer de nouvelles structures d'accueil des enfants en bas-âge
- ❏ Répertorier les itinéraires piétons accessibles à tous
- ❏ Mieux connaître et mieux soigner les toxicomanes
- ❏ Créer une structure d'hébergement d'accueil temporaire
- ❏ Sensibiliser et informer à propos de la santé
- ❏ Assurer l'accessibilité de tous les bâtiments publics
- ❏ Sensibiliser aux handicaps
- ❏ Aider les plus démunis à trouver un logement
- ❏ Réinsérer les sans-emplois

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

THÈME 10 : ■ *Une Ville proche des seniors et des personnes âgées*

Pour moi, les actions prioritaires sont (Cochez 3 actions au maximum par thème ! Voir p. **36**) **:**

- ❏ Soutenir toutes les formes d'aide à domicile
- ❏ Renforcer le dialogue avec les seniors
- ❏ Apprendre à utiliser les nouvelles technologies
- ❏ Créer des maisons intergénérationnelles
- ❏ Lutter contre la maltraitance des personnes âgées
- ❏ Poursuivre la décentralisation de l'administration
- ❏ Développer le volontariat
- ❏ Rendre l'environnement accessible

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

THÈME 11 : ■ *Une Ville internationale et interculturelle*

Pour moi, les actions prioritaires sont (Cochez 3 actions au maximum par thème ! Voir p. **38**) **:**

- ❏ Stimuler les jumelages et les partenariats avec d'autres Villes
- ❏ Rendre concret l'Euregio Meuse-Rhin
- ❏ Développer toutes les formes d'apprentissage des langues
- ❏ Organiser des activités rassemblant les différentes cultures
- ❏ Créer une image de marque internationale
- ❏ Promouvoir les relations Nord / Sud
- ❏ Promouvoir la diversité au sein du service public communal
- ❏ Former les agents communaux à la diversité

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

THÈME 12 : ■ *Une Ville universitaire et d'enseignement*

Pour moi, les actions prioritaires sont (Cochez 3 actions au maximum par thème ! Voir p. **40**) **:**

- ❏ Améliorer les infrastructures scolaires
- ❏ Développer la pratique du sport
- ❏ Eduquer au développement durable
- ❏ Sécuriser les abords des écoles
- ❏ Créer une salle pour les activités étudiantes
- ❏ Favoriser l'acquisition de plusieurs langues
- ❏ Rapprocher la culture et l'enseignement
- ❏ Limiter strictement les interventions financières des familles
- ❏ Accueillir les étudiants de l'Université et du Supérieur

Avez-vous une suggestion d'action pour ce thème ? Si oui, vous pouvez l'exprimer ci-dessous :

■ *Une Ville, une Métropole, des grands projets*

La Ville s'est engagée dans la réalisation de 12 projets d'envergure (voir p. **42**). Qu'en pensez-vous ?

Avez-vous d'autres suggestions ? Si oui, vous pouvez vous exprimer ci-dessous :

Pliez ici. Collez ici.

PORT PAYÉ PAR LE DESTINATAIRE

JJBEA800000000000011247

PROJET DE VILLE

DA 852-080-9

Hôtel de Ville
Place du Marché, 2
4000 Liège

Pliez ici.

Les données à caractère personnel que vous nous fournissez ici seront exclusivement utilisées dans le cadre de ce « Projet de Ville ». Elles nous sont nécessaires afin d'éviter les doublons et de minimiser les erreurs dans le traitement et l'analyse des réponses que ne manque pas de susciter ce type de démarche.

EXPÉDITEUR

NOM : .....

PRÉNOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

.....

Plan d'actions

> **Renforcer le dialogue entre la Ville et les associations sportives et de jeunesse :** afin de mieux coordonner les actions et projets en matière de jeunesse et de sport, la Ville proposera de mettre en place un lieu de concertation permanent entre ses services et les associations qui œuvrent sur le terrain.

> **Elaborer un calendrier d'activités sportives diversifiées et accessibles à tous tout au long de l'année :** la Ville privilégiera le soutien ou l'organisation de manifestations sportives permettant aux personnes de tous âges et de toutes conditions, femmes et hommes, de se rencontrer à des coûts modiques (joggings, rallyes vélos, découverte de sports plus confidentiels...). Elle favorisera aussi les rencontres des jeunes tout au long de l'année par des tournois interquartiers ou inter-écoles.

> **Créer et rénover les maisons de jeunes dans les quartiers :** il s'agit d'équiper, sécuriser et aménager, là où les besoins sont identifiés, les maisons de jeunes existantes et d'en créer de nouvelles.

> **Favoriser l'accès gratuit à Internet pour les jeunes :** l'utilisation d'Internet est désormais essentielle pour accéder à de multiples sources d'informations, notamment pour trouver de l'emploi. La Ville déposera des projets pour initier et permettre aux jeunes d'accéder à Internet gratuitement. Elle luttera, de la sorte, contre la fracture numérique.

> **Améliorer, recenser et diversifier les infrastructures sportives :** la Ville possède de nombreuses infrastructures sportives dont l'état sera dressé pour en améliorer progressivement la qualité. Des infrastructures légères seront réalisées dans les quartiers. Un recensement des salles disponibles pour les clubs et les particuliers sera effectué. La Ville (voir p. **42**) s'engage aussi à réaliser une nouvelle piscine et une nouvelle patinoire olympique.

> **Stimuler la pratique sportive à l'école :** en plus des heures de « gym », la Ville intensifiera la pratique sportive par l'organisation de diverses manifestations visant l'ensemble des élèves de primaire et de secondaire.

> **Diffuser une information complète aux jeunes :** il est important de diffuser une information complète dans les quartiers pour inciter tous les jeunes à participer aux activités proposées. Les moyens de communication et les modes de diffusion seront repensés pour être plus attractifs.

> **Intensifier les échanges et la mobilité des jeunes :** que ce soit à travers l'Euregio ou avec les villes jumelées, toutes les occasions d'échanges fructueux entre jeunes issus de cultures différentes, seront utilisées et accrues.

> **Accueillir des manifestations sportives de haut niveau :** même si la Ville entend privilégier le sport pour tous, elle soutiendra, en partenariat avec la Province, les projets d'envergure (championnats internationaux, tournois importants...) permettant de valoriser les valeurs sportives et l'image de la Ville.

Une Ville *culturelle*

Etat des lieux

Liège est riche sur le plan culturel.

Des institutions reconnues sur le plan international (ORW, Théâtre de la Place, Orchestre Philarmonique de Liège, les Grignoux…) côtoient des festivals de qualité (les Ardentes, le Festival de Jazz, la Biennale de Design…), un patrimoine classé exceptionnel, des collections muséales remarquables… sans oublier un travail parfois méconnu de certains acteurs culturels dans les quartiers pour renouer le lien social.

Les grandes écoles comme l'Académie des Beaux-arts, le Conservatoire, les Instituts d'architecture ou, bien sûr l'Université de Liège jouent également un rôle essentiel dans le développement de la créativité et de l'éducation des jeunes.

Par ailleurs, dans ses grands projets, la Ville mise sur le développement culturel pour assurer son avenir (Grand Curtius, Théâtre de Place à l'Emulation, rénovation du Théâtre Royal, soutien à la création de nouveaux cinémas d'art et d'essai…).

Ces projets ambitieux démontrent la volonté de donner des outils permettant à la ville de se hisser au rang d'une métropole culturelle euregionale.

Reste à la Ville et aux acteurs culturels à amplifier leur concertation pour profiter pleinement de ces nouveaux atouts.

Objectifs

- Positionner Liège comme métropole culturelle (dans l'Euregio et un rayon de 400 km autour de la Ville).
- Maintenir et développer l'offre culturelle liégeoise, en misant sur la qualité.
- Garantir la diversité culturelle, en soutenant les différentes formes d'expression artistique et multiculturelle.
- Garantir l'accès à la culture, pour accroître la participation des Liégeois à la découverte culturelle.
- Stimuler le développement des initiatives culturelles dans les quartiers et favoriser les pratiques participatives.

Plan d'actions

> **Construire des synergies entre les acteurs culturels liégeois :** la Ville initiera la création de plates-formes communales rassemblant des acteurs culturels sur base d'un thème (ex. : la musique) ou d'un projet (ex. : l'organisation d'une nocturne culturelle). Faire en sorte que les acteurs culturels et les artistes se rencontrent, échangent et s'intéressent l'un à l'autre, favorisera un climat propice à la création, aux projets novateurs et aux initiatives d'envergure, tout en mettant les moyens en commun. La Ville soutiendra l'organisation et le suivi de ces plates-formes au profit de la création liégeoise.

> **Augmenter l'attractivité des musées communaux liégeois :** afin de donner l'envie de les (re)découvrir, la Ville entend moderniser et équiper ses musées. Vitrines plus modernes, bornes de paiement électronique, éclairage amélioré, guidage électronique, multilinguisme, catalogue reprenant toutes les œuvres... tous les aspects visant à améliorer l'accueil du public seront pris en compte pour rendre nos musées plus attractifs.

> **Mettre en réseau les musées liégeois :** à travers la mise en réseau des musées et autres sites patrimoniaux (dont ceux appartenant à la Province), la Ville impulsera une nouvelle manière de travailler. Il s'agira de recenser ce que chaque musée ou site possède, de déterminer les complémentarités et de programmer les projets concrets. A terme, gestion des collections, mise en valeur, promotion, publications et expositions temporaires pourront être planifiées et préparées en commun.

> **Rendre gratuit l'accès des musées communaux aux Liégeois une fois par mois :** il s'agit de redonner le goût aux Liégeoises et aux Liégeois, de toutes conditions et de toutes origines, d'aller à la découverte de leur magnifique patrimoine culturel. La gratuité une fois par mois sera aussi envisagée à l'égard des habitants des autres villes avec lesquelles Liège posséderait un accord de réciprocité.

> **Favoriser la création artistique contemporaine :** la Ville compte un grand nombre de créateurs et d'artistes contemporains

qu'il faut mettre en valeur. Que ce soit la musique, les arts plastiques ou la littérature, la Ville entend mettre à l'honneur ces créateurs auprès de l'ensemble des Liégeois et du public étranger. De même, les lieux de diffusion de la création contemporaine (salles de spectacle, d'exposition, résidences de création...) feront l'objet d'une attention particulière.

> **Développer les infrastructures culturelles dans les quartiers :** la Ville amplifiera son écoute à l'égard des demandes des quartiers. Elle veillera à permettre l'accès de la population, en particulier les jeunes, à des lieux de diffusion et de création de proximité. La Ville fera notamment des bibliothèques de quartier de véritables lieux de relais culturels et s'appuiera sur le réseau des maisons de jeunes. Les activités des centres culturels seront mieux diffusées.

> **Créer un passeport culturel et un « pass » combiné transport :** Il s'agira de rapprocher les différents acteurs en regroupant, à travers une offre coordonnée, les possibilités de participer à leur activité. L'objectif est de mieux promouvoir l'offre culturelle liégeoise et de donner envie à un public plus nombreux et plus diversifié de se rendre dans les lieux où des activités culturelles se développent.
Complémentairement, cette offre coordonnée doit être associée à une offre de transport permettant d'utiliser les transports en commun et de visiter plusieurs attractions touristico-culturelles à l'échelle de la Ville et de l'arrondissement.

> **Rapprocher culture, enseignement, tourisme et international :** pour atteindre les objectifs fixés par le Projet de Ville, la culture doit être rapprochée d'autres thématiques. C'est une condition indispensable pour permettre à la culture de jouer un rôle moteur dans le redéploiement de la région liégeoise et pour développer le « réflexe culturel » au sein de la population. L'enseignement doit nous apprendre à connaître et à aimer la culture, le tourisme doit la diffuser et les relations internationales doivent permettre de s'ouvrir aux autres et d'échanger sur base d'un enrichissement mutuel. Des actions concrètes de synergies entre ces quatre domaines de l'action publique seront mises en œuvre. L'Euregio sera un terrain privilégié d'actions, notamment dans des collaborations avec Maestricht.

> **Mettre en valeur nos artistes et nos institutions :** la culture n'est pas une abstraction : elle existe grâce à des femmes et des hommes qui expriment leur talent. Ces artistes seront mis régulièrement en valeur, notamment en organisant la visite de leurs ateliers ou de leurs lieux de création dans le cadre de « parcours d'artistes ».

Une Ville où l'on trouve des logements décents et accessibles pour tous

Etat des lieux

Liège compte environ 100.000 logements, dont 50 % sont loués et 50 % occupés par leur propriétaire.

Les appartements représentent environ 48 % de l'ensemble des logements et le secteur public (logements sociaux) représente 8,5 % de la totalité des logements à Liège.

Afin de permettre à tous de trouver des logements décents et accessibles, la Ville a développé de multiples opérations : contrôle de la salubrité des immeubles, réhabilitation et construction de plus de 250 logements par la Maison Liégeoise et le Logis Social, rénovation d'une trentaine de logements aux étages d'immeubles de commerce, opérations de rénovation urbaine, revitalisation de l'espace public, promotion des primes existantes…

Les logements vendus ou loués à Liège doivent à la fois tenir compte de la réalité des familles (de plus en plus de personnes isolées) et de la volonté de permettre aux familles avec enfant(s) de s'installer plus facilement dans notre ville.

La mobilisation de moyens au profit de la construction ou de la rénovation de logements est essentielle : c'est la raison pour laquelle la Ville privilégie le recours à des partenariats « public-privé ».

Objectifs

Afin de garantir un accès à toutes et tous à un logement décent et approprié à chaque situation familiale, il est fixé, d'ici à 2015, des objectifs précis et mesurables :

- Augmenter le nombre total de logement et diversifier les types de logement.
- Augmenter la part du logement public dans le parc global de logements.
- Réduire le nombre de logements inoccupés ou insalubres.

Plan d'actions

> **Lutter contre les logements insalubres et les « marchands de sommeil » :** certaines personnes peu scrupuleuses n'hésitent pas à subdiviser des immeubles en petites pièces insalubres qu'elles louent à prix d'or auprès d'une population fragile et précarisée. La Ville poursuivra sa lutte, en concertation avec toutes les autorités, contre ces personnes pour éradiquer ces comportements scandaleux. Les locataires privés d'un logement seront suivis individuellement jusqu'à ce qu'ils retrouvent un toit.

> **Lutter contre l'inoccupation et l'abandon des immeubles :** la Ville incitera les propriétaires des immeubles vides ou abandonnés à réintroduire leur bien sur le marché pour accroître l'offre en logements et améliorer l'environnement des quartiers. Pour cela, la Ville poursuivra la mise en œuvre de la taxe sur les immeubles bâtis inoccupés, assurera la promotion de l'Agence Immobilière Sociale (outil public pouvant gérer des biens privés qu'elle rénove pour les louer à des prix abordables) et étudiera les modalités de mise en œuvre de la « réquisition douce » des immeubles permise par la loi.

> **Inciter à la création de logements aux étages inoccupés des commerces :** de nombreux immeubles de l'hypercentre et d'Outremeuse, dont le rez-de-chaussée est affecté au commerce, possèdent des

étages inoccupés. La Ville entend réaffecter une part de ce potentiel au logement, en incitant et aidant les propriétaires et en menant des opérations par elle-même.

> **Poursuivre la rénovation, la création et la diversification des logements publics :** au vu du nombre de demandes insatisfaites, la création de nouveaux logements sociaux s'avèrera indispensable. De même, des logements pour tous les types de familles (nombreuses, recomposées, monoparentales, avec personne handicapée...) seront créés. Ces créations respecteront le principe de mixité sociale : elles ne seront pas concentrées en un seul endroit.

> **Limiter la division des immeubles en petits logements :** pour permettre d'augmenter l'offre de maisons unifamiliales ou d'appartements de qualité, la Ville mettra en place diverses mesures pour limiter les possibilités de subdiviser un immeuble en petits logements.

> **Créer de nouveaux lotissements :** conformément aux normes wallonnes, la Ville mettra en œuvre une partie de ses réserves foncières (en abrégé les « ZACC » (Zones d'Aménagement Communal Concertées) pour créer de nouveaux quartiers d'habitations.

> **Développer les partenariats « public-privé » :** afin d'accroître l'offre et d'utiliser au mieux les terrains disponibles, la Ville poursuivra dans la voie des partenariats avec des investisseurs privés. Les projets de Droixhe et de Bavière (voir p. **42**) en sont des exemples. Il s'agit de mobiliser les fonds privés pour réaffecter de grands terrains ou des quartiers à de l'habitat diversifié et de qualité, conformément aux souhaits de la Ville.

> **Intervenir prioritairement dans les quartiers dégradés :** la Ville utilisera les subventions qu'elle reçoit au profit d'opérations de maîtrise foncière visant des groupes d'immeubles dans les quartiers les plus dégradés. L'ambition est d'assurer un effet d'entraînement auprès des autres propriétaires se trouvant à proximité. Objectif : améliorer la qualité de vie dans ces quartiers par le biais de la création ou de la rénovation de logements.

> **Mieux informer sur les primes et les incitants :** il existe bon nombre d'incitants à la rénovation ou à l'embellissement. La Ville, le Fédéral, la Région, la Province... tous offrent des aides de diverses natures pour améliorer la qualité des logements ou pour en créer. La Ville informera avec précision des possibilités existantes, notamment par la création d'une Maison de l'habitat.

> **Coordonner les acteurs du logement :** afin de se donner le maximum de chances de rencontrer les objectifs du Projet de Ville, un « Carrefour du Logement » sera organisé régulièrement pour échanger les expériences et travailler sur des thématiques communes. Ce « Carrefour » rassemblera les divers opérateurs et acteurs en la matière.

Une Ville *offrant un service public de qualité*

Etat des lieux

Liège a pris diverses initiatives pour améliorer le service public au profit des citoyens.

Par la création de Mairies de quartier ou le maintien des antennes administratives, la Ville continue à rapprocher l'administration des citoyens pour leur faciliter la vie.

L'accueil du public a été amélioré. C'est particulièrement visible au rez-de-chaussée de la Cité administrative et dans divers commissariats de police.

La multiplication des services rendus à la population par le biais d'Internet, avec la possibilité d'obtenir en ligne un certain nombre de formulaires, est une réalité à amplifier.

De même, les démarches participatives se sont multipliées, telles l'élaboration du Projet de Ville, des Projets de quartier, les « marches exploratoires »…

Enfin, la Ville a créé une fonction spécifique en matière de gestion des ressources humaines pour développer l'administration de demain au service de tous les citoyens.

Objectifs

D'ici à 2015, la Ville poursuivra sa démarche de « qualité totale » dans les relations entre les citoyens et le service public communal en rencontrant quatre objectifs clairs :

- Accroître la satisfaction des usagers.
- Augmenter le savoir-faire de l'administration.
- Adapter l'administration à un public de plus en plus hétérogène.
- Développer la valeur d'exemple par l'implication citoyenne de l'administration.

Plan d'actions

> **Simplifier les démarches administratives :** chaque fois que possible, les procédures seront simplifiées pour faciliter la vie des citoyens. Cette simplification passera notamment par le développement de services en ligne, appelés « e-service », et par l'informatisation des procédures.

> **Mieux communiquer :** pour assurer une meilleure cohérence dans sa communication, la Ville développera divers nouveaux outils (journal communal, newsletter, refonte du site internet...) à destination de l'ensemble des citoyens liégeois.

> **Améliorer l'accueil :** l'investissement dans l'accueil des citoyens sera poursuivi, tant par la rénovation et l'accessibilité des bâtiments que par l'amélioration des possibilités techniques (site internet, téléphone...) offertes aux citoyens pour obtenir les services et renseignements souhaités.

> **Centraliser la gestion des plaintes :** pour rapprocher les citoyens de l'administration, un service sera rendu accessible à la population pour permettre à chacun de faire part de ses remarques et doléances éventuelles à l'égard de l'action de la Ville.

> **Former les agents de manière permanente :** au vu des exigences sans cesse croissantes et de la complexité des dispositifs légaux à observer, la Ville poursuivra une politique de formation accrue de son personnel.

> **Poursuivre la décentralisation des services communaux :** afin de restreindre les déplacements des citoyens et d'assurer une présence du service public communal au sein des quartiers, la politique de décentralisation des services sera poursuivie. La nécessité de chaque nouvelle implantation (Mairie de quartier, bibliothèque, maison de jeune...) sera évaluée préalablement et fera l'objet d'une approche participative avec la population concernée.

> **Impliquer la population :** la Ville impliquera les citoyens en amont d'un grand nombre de réalisations (projets de quartiers, marches exploratoires, mesure du degré de satisfaction...) afin de développer des actions et des projets qui tiennent comptent de la réalité quotidienne et des souhaits des gens.

Une Ville *solidaire*

Etat des lieux

Liège est une ville où les solidarités s'expriment.

Dans ce cadre, la Ville tente de prendre en compte toutes les situations pour que chaque Liégeoise ou chaque Liégeois fasse l'objet d'une attention et d'une écoute.
C'est la raison pour laquelle la Ville et le CPAS investissent dans les crèches et les mini-crèches, les programmes d'actions pour personnes âgées, les projets en faveur de l'intégration des personnes étrangères, l'aide et la reconnaissance des personnes handicapées…

La même motivation guide la Ville et le CPAS pour aider certaines personnes fragilisées ou déconnectées de la vie sociale, qu'elles soient sans perspective professionnelle, victimes d'assuétude (toxicomanie, alcoolisme…) ou sans logement (SDF).

Quelques chiffres permettent de montrer l'ampleur des services rendus sur un an :
- **93.000** repas distribués à domicile ;
- **163.000** heures prestées par les aides familiales ;
- **592** places dans les crèches et mini-crèches ;
- **1.000** journées de garde d'enfant à domicile ;
- **4.500** seniors participant à des activités qui leur sont destinées ;
- des milliers de bénéficiaires du revenu d'intégration formés ou embauchés.

Les pouvoirs publics ne se trouvent pas isolés dans leur action sur le terrain : les associations sont très présentes et contribuent largement à la solidarité quotidienne et à la lutte contre toutes les formes de pauvreté.
Il faut cependant rester très attentif à l'émergence de nouvelles formes de pauvreté.

Objectifs

D'ici à 2015, plusieurs objectifs seront poursuivis :

- Assurer la qualité, la proximité et l'aménagement des horaires des crèches et mini-crèches.
- Favoriser l'accessibilité des personnes handicapées à tous les niveaux.
- Mieux connaître l'évolution de la toxicomanie et diversifier les modes de soins.
- Augmenter les logements disponibles pour les personnes en détresse.
- Favoriser l'accès à la formation et à l'emploi.

Plan d'actions

> **Créer de nouvelles structures d'accueil des enfants en bas-âge :** afin de permettre aux parents de petits enfants de trouver plus facilement des places pour les garder quand ils travaillent ou quand ils recherchent de l'emploi, la Ville étudiera la création d'une nouvelle structure d'accueil au centre-ville et d'une halte-garderie d'urgence. De même, elle adaptera les horaires d'accueil à la réalité socio-économique et fera une meilleure promotion de l'offre existante de garde à domicile en cas de maladie.

> **Assurer l'accessibilité de tous les bâtiments publics :** la Ville renforcera l'action qu'elle mène par le biais du service « Acces + » (qui s'assure de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap dans le cadre de l'octroi des permis de construire).

> **Répertorier les itinéraires piétons accessibles à tous :** la Ville a développé plusieurs itinéraires piétons aménagés pour les personnes à mobilité réduite (trottoirs tactiles, feux sonores...). Ces itinéraires et les lieux publics accessibles feront l'objet d'un répertoire « papier » et disponible sur le site de la Ville.

> **Sensibiliser aux handicaps :** plusieurs actions seront menées (participation à CAP 48, expos, concours accessibilité et architecture...) pour sensibiliser la population à la réalité des différentes formes de handicap et assurer une intégration maximale des personnes en situation de handicap à la vie contemporaine.

> **Mieux connaître et mieux soigner les toxicomanes :** au-delà de la nécessaire répression (voir le chapitre « Une Ville sûre ») des nuisances liées à la toxicomanie, la Ville mettra en œuvre les autres aspects de son plan global et intégré en matière de drogue. En terme de prévention, l'Observatoire liégeois des drogues suivra de très près l'évolution constante des produits consommés et des comportements pour apporter – en temps réel – les réponses les plus appropriées sur le terrain. En terme de thérapie, la Ville pourra enfin – à titre expérimental – mettre en application le projet de délivrance d'héroïne sous contrôle médical afin de tenter d'apporter une solution aux personnes gravement dépendantes depuis plusieurs années.

> **Aider les plus démunis à trouver un logement :** la Ville mobilisera tous ses services pour trouver des logements décents et accessibles à toutes et tous. Cela passera par la construction de nouveaux logements sociaux, le partenariat avec les associations, une concertation permanente avec le CPAS...

> **Créer une structure d'hébergement d'accueil temporaire :** il est proposé d'étudier la création d'une structure d'hébergement collectif, avec chambres individuelles, pour resocialiser les personnes « sorties de la rue » avant de les réintroduire dans les circuits locatifs classiques (logement privé ou social).

> **Réinsérer les sans-emploi :** la Ville et le CPAS poursuivront activement la réinsertion socio-professionnelle des bénéficiaires du revenu d'intégration en multipliant les contacts avec les secteurs privé et associatif. Le CPAS tentera de faire passer un maximum de personnes du statut de personne aidée à celui de travailleur. Pour cela, il accentuera encore l'individualisation de ses démarches d'insertion en créant une antenne spécifiquement dédicacée aux jeunes pour maximiser leur accès à l'emploi. De même, la Ville créera une Maison de l'insertion.

> **Sensibiliser et informer à propos de la santé :** la santé est l'affaire de tous. La Ville continuera son action de sensibilisation et d'information, notamment par l'organisation de sa « Semaine santé ».

Une Ville *proche des seniors et des personnes âgées*

Etat des lieux

Toutes les études démontrent que notre société comptera de plus en plus de personnes âgées de plus de soixante ans.

En 2006, la population liégeoise comptait plus de 33 000 personnes âgées de soixante à septante-neuf ans et près de 10 000 Liégeoises et Liégeois de plus de quatre-vingts ans, les seniors représentant 23 % de la population.

Partant de cette réalité et de l'amélioration générale de la santé de la population, la Ville développe de multiples actions à destination des seniors et personnes âgées avec d'autres partenaires (Université, associations…).

Quatre maisons intergénérationnelles, les actions de l'espace Liège seniors et du service Animation seniors : les personnes de plus de soixante ans se voient proposer de multiples activités permettant d'exploiter leur potentiel, au bénéfice de toutes les générations (animations culturelles, artistiques, sportives et de loisirs).

Elles témoignent de la volonté de la Ville de considérer les seniors comme des citoyens non seulement à part entière mais aussi impliqués dans la vie active.

Objectifs

L'ensemble des actions menées veilleront, d'ici à 2015, à rencontrer les objectifs suivants :

- Permettre aux seniors de mener une vie autonome le plus longtemps possible.
- Rapprocher les générations.
- Assurer la participation active des seniors à la vie sociale.

Plan d'actions

> **Soutenir toutes les formes d'aide à domicile :** la Ville encouragera et soutiendra le développement de services d'aides à domicile permettant aux seniors et personnes âgées d'occuper le plus longtemps possible leur habitation.

> **Lutter contre la maltraitance des personnes âgées :** les violences à l'égard des personnes âgées se développent. Afin de réagir, la Ville formera les policiers à cette réalité et soutiendra la poursuite systématique de ces faits devant les tribunaux.

> **Renforcer le dialogue avec les seniors :** la Ville étudiera avec les associations représentatives, la manière de renforcer le dialogue et la concertation entre les services communaux et les seniors.

> **Poursuivre la décentralisation de l'administration :** voir « Une Ville offrant un service public de qualité ; p. **33** ».

> **Apprendre à utiliser les nouvelles technologies :** pour permettre aux seniors de « suivre le mouvement », des formations spécifiques aux nouvelles technologies (internet, GSM, e-mail...) seront proposées.

> **Développer le volontariat :** les seniors possèdent de l'expérience qu'ils peuvent mettre au service d'associations ou de projets. La Ville poursuivra ses efforts pour faire se rencontrer les seniors qui ont du temps à donner et les associations qui ont besoin de bénévoles. Chacun y sera gagnant.

> **Créer des maisons intergénérationnelles :** la Ville étudiera la possibilité de créer de nouvelles maisons intergénérationnelles dans certains quartiers. Il s'agit d'un concept neuf, dans lequel un grand nombre d'activités intéressantes et diversifiées sont proposées aux seniors. Afin de créer des ponts entre les générations, la plupart des activités concernent tous les âges.

> **Rendre l'environnement accessible :** avec l'âge, l'accessibilité des bâtiments publics, des théâtres, des bus ou encore des voiries et des trottoirs, revêt une importance primordiale. La Ville continuera à sécuriser les traversées piétonnes, veillera à adapter les logements publics aux besoins des seniors et facilitera l'accessibilité de tous les lieux publics et privés indispensables (grands magasins...).

Une Ville *internationale et interculturelle*

Etat des lieux

L'avenir de Liège ne peut pas s'envisager sans une ouverture sur le monde.

Connaissance de l'autre, découverte de sa culture, meilleure compréhension des réalités, actions de solidarité, débouchés économiques, tout nous incite à aller dans cette voie.

La Ville s'y emploie. Au sein de l'Euregio Meuse-Rhin (avec Aix-la-Chapelle, Maestricht, Heerlen, et Hasselt), dans le cadre des vingt et un jumelages ou partenariats avec des villes étrangères ou encore dans la mise en œuvre de projets avec les autres villes européennes accueillant le TGV, Liège tisse des liens aux retombées concrètes.

La Ville mène également une politique destinée à facilité l'ouverture aux autres. L'apprentissage des langues en immersion dans certaines écoles communales, la valorisation de la présence d'une quarantaine de consulats représentants de pays étrangers ou les actions visant à promouvoir la diversité des cultures présentes à Liège en constituent des exemples.

Ils témoignent de la volonté d'inscrire Liège dans une dimension internationale.

Objectifs

D'ici à 2015, plusieurs objectifs précis sont énoncés pour promouvoir la dimension internationale de Liège et favoriser l'ouverture des Liégeois sur le monde et sur les autres :

International :
- Promouvoir et améliorer la connaissance des langues étrangères.
- Accroître la solidarité Nord / Sud.
- Impliquer la Ville dans plusieurs projets porteurs en matière de coopération au développement.
- Attirer les investisseurs étrangers.

Interculturalité :
- Réussir l'insertion des personnes étrangères et d'origine étrangère.
- Promouvoir un sentiment d'appartenance liégeoise tout en respectant les différences culturelles.

Plan d'actions

> **Stimuler les jumelages et les partenariats avec d'autres Villes :** la Ville activera les relations avec certaines Villes partenaires pour générer des retombées concrètes au bénéfice de la population. Le monde associatif apportera son soutien à ces démarches.

> **Créer une image de marque internationale :** par l'organisation d'événements importants, par de la promotion ciblée et par le développement du secteur des congrès, foires et salons, la Ville, avec la Province et d'autres partenaires, contribuera à positionner positivement Liège sur la scène internationale.

> **Rendre concret l'Euregio Meuse-Rhin :** à partir des relations tissées avec Maestricht, Aix-la-Chapelle, Heerlen et Hasselt, la Ville développera des projets concrets pour renforcer notre appartenance à ce territoire transfrontalier.

> **Promouvoir les relations Nord / Sud :** la Ville favorisera les échanges et les projets avec des Villes partenaires dans les pays en développement et veillera à diffuser des informations, avec d'autres acteurs, sur les grands enjeux internationaux.

> **Développer toutes les formes d'apprentissage des langues :** la pédagogie de l'immersion linguistique dans l'enseignement, la multiplication des échanges avec l'étranger ou la formation de son personnel, la Ville mettra tout en œuvre pour augmenter la connaissance des langues étrangères par la population liégeoise. C'est une opportunité pour l'emploi et une chance de s'ouvrir aux autres. L'apprentissage du français comme langue étrangère sera facilité.

> **Promouvoir la diversité au sein du service public communal :** la Ville veillera à ce que la diversité de la population liégeoise (femmes, personnes étrangères, personnes souffrant de handicap…) soit présente au sein du service public communal.

> **Organiser des activités rassemblant les différentes cultures :** afin d'apprendre à mieux connaître « l'autre » et de développer un sentiment commun d'appartenance liégeoise, la Ville organisera régulièrement diverses activités (journées interculturelles, midis de l'interculturalité…).

> **Former les agents communaux à la diversité :** la Ville, dans le cadre de sa politique de formation permanente de son personnel, veillera à sensibiliser les agents à la diversité de la population liégeoise (voir « Une Ville offrant un service public de qualité » p. **32**).

Une ville *universitaire et d'enseignement*

Etat des lieux

Du maternel à l'universitaire, la Ville accueille plus de 95.000 jeunes en formation tous les jours sur son territoire, pour tous les réseaux et niveaux d'enseignement.

En ajoutant à ce nombre celui des enseignants, on dépasse largement les 100.000 personnes qui, au quotidien, fréquentent la ville dans le cadre de l'enseignement.

L'enseignement communal liégeois constitue un pouvoir organisateur important par le nombre (plus de 25 000 élèves ou étudiants) mais aussi par la variété de son offre d'enseignement.

Notre ville possède également la chance d'avoir une Université complète et moderne sur son territoire.

Grâce à sa présence et à l'attractivité de certaines filières dans le supérieur, Liège est considérée comme une ville de savoir qui accueille de nombreux étudiants étrangers.

C'est une opportunité pour le développement de la Ville, pour son image de marque et pour le redéploiement économique de toute la région.

Nous devons mettre tout en œuvre pour encore mieux en tirer parti.

Objectifs

- Développer la citoyenneté responsable par la promotion des valeurs de liberté, d'égalité, de tolérance et de solidarité à tous les niveaux de l'enseignement.
- Viser l'excellence pour le plus grand nombre dans le cadre d'une pédagogie de la réussite.
- Garantir la qualité de l'enseignement afin de donner aux jeunes un maximum de chances de trouver un emploi au sortir de l'école.
- Réduire par tous les moyens les discriminations de toutes sortes par rapport à l'école en donnant notamment plus à ceux qui ont moins.
- Développer et conforter notre offre d'enseignement dans tous les niveaux, (fondamental, secondaire - général, technique et professionnel - spécialisé, artistique, supérieur et en promotion sociale).
- Développer les partenariats avec les autres institutions publiques et notamment avec l'Université de Liège qui constitue un atout important de développement pour la Ville.

Plan d'actions

> **Améliorer les infrastructures scolaires :** la Ville poursuivra ses efforts pour améliorer la convivialité et l'attractivité des bâtiments scolaires de l'enseignement communal liégeois.

> **Favoriser l'acquisition de plusieurs langues :** l'apprentissage des langues développe la citoyenneté responsable en s'ouvrant aux autres et leur connaissance représente un avantage incontestable pour décrocher un emploi. La Ville en fera une priorité.

> **Développer la pratique du sport :** la pratique d'un sport améliore la santé, favorise le dépassement de soi et permet de rapprocher des enfants d'origine et de condition différentes. Elle sera développée par diverses initiatives allant au-delà des heures prévues dans l'horaire (voir « Une Ville jeune et sportive » p. **20**).

> **Rapprocher la culture et l'enseignement :** la culture, comme l'enseignement, est vecteur d'émancipation. Des actions mutuelles et renforcées seront initiées par la Ville pour rapprocher ces deux domaines au bénéfice de tous les enfants et adolescents (voir « Une Ville culturelle » p. **26**).

> **Eduquer au développement durable :** la Ville développera, dès le primaire, un pôle pédagogique sur le développement durable, l'éducation à l'environnement et les nouvelles technologies.

> **Limiter strictement les interventions financières des familles :** afin d'en permettre l'accès concret à toutes et tous, la Ville assurera un enseignement de qualité en limitant au maximum les coûts pour les familles.

> **Sécuriser les abords des écoles :** pour cette action, voir « Une Ville sûre » p. **9**.

> **Accueillir les étudiants de l'Université et du Supérieur :** la Ville a la chance d'accueillir chaque jour des milliers d'étudiants de l'Université ou de l'enseignement supérieur. Ces jeunes adultes, qui viennent de partout dans le monde, constituent un potentiel important pour l'avenir de Liège. La Ville, avec l'Université et les Hautes Ecoles, développera de multiples actions pour faciliter leur mobilité, la recherche d'un logement de qualité, l'accès à la culture... L'objectif est de les inciter à s'installer chez nous ou à devenir les meilleurs ambassadeurs de Liège. Il en va de même à l'égard des enseignants et des chercheurs.

> **Créer une salle pour les activités étudiantes :** à l'heure actuelle, les étudiants n'ont pas de salle pour leurs activités. Ils utilisent un chapiteau au Val Benoît. La Ville réunira tous les acteurs concernés par la création d'une salle permanente pour des activités festives d'étudiants.

Une Ville, une Métropol

La Ville de Liège est le cœur d'une grande agglomération d'une trentaine de villes et communes. C'est notre « Communauté urbaine ».

Jouant son rôle moteur, la Ville s'est engagée dans la conception et la réalisation de plusieurs projets d'envergure.

La volonté est double :
- **Matérialiser le Projet de Ville par 12 grands projets à partir desquels la Ville articulera son développement territorial.**
- **Créer une véritable métropole liégeoise œuvrant pour l'avenir de ses 600.000 habitants.**

La piscine à Jonfosse
- Une nouvelle piscine moderne dans le quartier de Jonfosse en remplacement de celle de la Sauvenière.
- Une demande de subsidiation a été adressée à la Région wallonne.

Le site du Tivoli
- Entre la place Saint-Lambert et la place du Marché, un lieu emblématique.
- Le site accueillera un bâtiment représentant un geste architectural fort.
- Lancement d'un appel à projets en 2008.

Le Théâtre Royal pour l'Opéra
- Une rénovation profonde de ce bâtiment pour le sécuriser et pérenniser cette activité à Liège.
- Une extension permettant de répondre aux exigences actuelles et futures des productions d'opéra.
- Le début des travaux est prévu en 2009.

Le Théâtre de la Place à l'Émulation
- Un superbe bâtiment à l'abandon place du XX Août réaffecté en théâtre moderne et performant.
- Deux salles de 500 et 150 places pour accueillir les artistes et le public de manière optimale au cœur de la ville.
- Le début des travaux est prévu fin 2008 / début 2009.

Le nouveau quartier des Guillemins et la Boverie
- Liège possède un atout majeur en étant devenu un arrêt sur le réseau du TGV en Europe.
- Notre nouvelle gare, dessinée par Santiago Calatrava, sera terminée, selon la SNCB, fin 2008.
- Face à la gare, un périmètre de 13 hectares sera affecté à des bureaux de qualité, à du logement urbain et à des aménagements de l'espace public.
- De nombreux travaux d'aménagement du quartier et des rues adjacentes ont déjà eu lieu ou sont en cours pour permettre, en plus d'une place devant la gare, de réaliser une esplanade jusqu'à la Meuse, une passerelle cycliste et piétonne jusqu'au parc de la Boverie, d'aménager les quais et de rénover le Musée d'Art Moderne et Contemporain (MAMAC).
- Pour réaliser ce programme, la Ville et ses partenaires ont déposé un dossier de subsidiation auprès de la Région wallonne et des Fonds européens en septembre 2007.

Le Val-Benoît
- Trois bâtiments prestigieux (Instituts de Mécanique, de Génie Civil et de Métallurgie) à réaffecter par la Ville, l'Université et la SPI+ pour installer les archives et les réserves des musées, un Centre d'entreprises dédié au développement durable et un parc scientifique urbain.
- Une entrée de ville réaménagée.

e, *des grands projets*

Le Grand Curtius

- Une rénovation d'envergure regroupant cinq Musées communaux autour d'un immeuble classé sur la liste du patrimoine exceptionnel : le Palais Curtius.
- 10.000 m² sont affectés à projet culturel valorisant les arts et les techniques, de la préhistoire à nos jours.
- Le Grand Curtius sera ouvert début 2009 pour devenir un des fers de lance de la culture et du tourisme à Liège.

L'aménagement du quai de Wallonie

- Un espace face à la Meuse, entre le Palais des Sports et le pont Atlas, que la Ville souhaite destiner à un lieu de loisirs familial.

Le quartier de Droixhe

- La rénovation de 430 logements est en cours ou terminée.
- Deux « immeubles tours » seront démolis en 2008 avenue de la Croix Rouge. Différentes activités seront présentes dans le quartier (résidence-service, commerces…).
- Plusieurs types de logements (maisons avec jardin, appartements…) seront construits pour assurer la mixité de la population.

Bavière

- Un investissement sur 4 hectares en Outremeuse centré sur l'habitat et la qualité de vie.
- Le site accueillera ± 600 nouveaux logements de tous types (maisons avec jardin, appartements de toutes tailles, duplex...), des commerces, des ateliers...
- Le début des travaux est prévu en 2008.

Médiacité

- Un investissement sur 6,5 hectares au Longdoz centré sur les loisirs, l'audiovisuel et le multimédia.
- Le site accueillera 8 salles de cinéma,la nouvelle patinoire communale, un centre commercial agrandi et modernisé, des studios d'enregistrement, un centre d'entreprises dans les secteurs des media, du cinéma et de l'audiovisuel et l'unité des divertissements de la RTBF.
- 1500 emplois seront créés.
- L'ouverture est prévue à l'automne 2009.

Les services communaux à la rue de Namur

- Un regroupement de plusieurs services dans l'ancien bâtiment du tri postal pour accroître l'efficacité des services.
- Une installation de 600 agents est prévue en 2009.

Ces projets façonnent l'avenir de Liège, Ville et Métropole de demain.

> Qu'en pensez-vous?

> Avez- vous d'autres suggestions?

> Exprimez-vous dans le formulaire au milieu de la brochure ou sur internet www.liege.be/projetdeville

Liège

Une ville, un esprit.

Plus de renseignements :

Boutique urbaine : 04/221.81.71
04/223.26.40

Cellule stratégique : 04/221.72.90

www.liege.be

Grootstedenbeleid
Politique des Grandes Villes

Réalisation : Imprimerie Massoz (Alleur) - Photos : © Ville de Liège, sauf p. 38 en bas (Stéphane Lenaerts) - Service Communication - Editeur responsable : Willy Demeyer, Bourgmestre de Liège, Hôtel de Ville, place du Marché à 4000 Liège.